

## Prolongation

## Des infrastructures portuaires pour augmenter la compétitivité du Gabon



Le chef du gouvernement, accompagné du ministre des Mines, lors de la visite du 24 janvier dernier.



Du manganèse attendant d'être évacué au terminal minéralier de Comilog à Owendo.

G.R.M.

Libreville/Gabon

*S'il en comptait déjà une, avec le port minéralier de la Compagnie minière de l'Ogooué, notre pays dispose désormais d'une deuxième installation qui permettra d'accroître sa capacité d'exportation de manganèse. Sollicitées par les compagnies établies dans certains pays voisins, ces installations affirment aujourd'hui leur vocation sous-régionale.*

LE Gabon est, grâce notamment à la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), le deuxième producteur mondial de manganèse. En effet, la filiale du géant minier français Eramet enregistre aujourd'hui une production annuelle de 4 millions de tonnes.

Avec le démarrage de l'exploitation du gisement de Franceville par la société Nouvelle Gabon Mining, et

l'intensification de l'activité de la Compagnie industrielle et commercialise des mines de Huanzhu, qui opère à Ndjolé, notre pays pourrait devenir le premier producteur mondial de cette ressource minérale. Cette ambition se justifiant par la volonté des décideurs de varier les piliers de croissance, le défi critique étant désormais sa mise en œuvre.

C'est dire que l'aspiration des autorités gabonaises commande que le Gabon se dote d'infrastructures nécessaires à l'exportation de la production, non seulement vers les clients demandeurs, mais également vers les pays où la transformation du manganèse brut est bien plus importante. En l'occurrence, les infrastructures portuaires qui viennent renforcer l'offre actuelle.

Notre pays en comptait déjà. Il s'agit du port minéralier de la Comilog inauguré en 1982. Cette infrastructure s'est cepen-

dant avérée insuffisante, compte tenu des ambitions du Gabon. De ce fait, le gouvernement a œuvré à la construction d'un nouveau quai minéralier, sur la base d'un Partenariat public-privé (PPP) avec Gabon special economic zone mineral port (GSEZ Port), filiale de la multinationale singapourienne Olam.

Cette infrastructure portuaire a été inaugurée le 10 août 2016 par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, avec la certitude que le Gabon vient de marquer un pas important dans sa stratégie de relance et de diversification de son économie. La visite effectuée le 24 janvier 2017 par le chef du gouvernement, Emmanuel Issoze Ngondet, et le ministre en charge des Mines, Christian Magnagna, s'inscrivait dans cette dynamique de booster le tissu économique national.

**PERSPECTIVES\***. Utilisée actuellement dans sa première phase, l'installation



Une vue du quai minéralier de la GSEZ, filiale d'Olam international.

portuaire permet le transport de 3 millions de tonnes de manganèse par an. Mais lorsqu'elle tournera à plein régime, sa capacité de transport annuelle passera à 10 millions de tonnes, assurent les responsables de Gabon

special economic zone mineral port. En l'associant, bien sûr, avec celle de la Comilog qui avoisine les 5 millions de tonnes, la capacité globale d'exportation du pays sera portée à une quinzaine de millions de tonnes sur un an.

A l'évidence, on mesure l'importance de ces infrastructures en terme de compétitivité. Pour le ministre des Mines, «c'est le lieu, au nom du chef du gouvernement, de saluer l'initiative du président de la République, Ali Bongo Ondimba, d'améliorer l'offre de transport de nos ports, lesquels ont du reste une vocation sous-régionale.»

Il importe de noter que dans ce sens, des opérateurs économiques installés dans certains pays voisins ont déjà manifesté leur désir de se servir des quais minéraliers du Gabon, pour exporter leurs productions. On pense particulièrement à la compagnie Avima Iron Ore, qui a émis le vœu de faire transiter par notre pays, son minerai de fer produit au Congo.

Pour cela, elle envisage d'investir dans deux infrastructures de transport. D'abord l'aménagement d'une route longue de 190 km, entre sa zone d'exploitation et Makokou. Ensuite, une voie ferrée entre le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ivindo et Booué pour rejoindre le chemin de fer Transgabonais, par lequel elle acheminera son minerai jusqu'à Owendo.

Cette dernière réalisation pourrait bénéficier au grand projet d'exploitation du gisement de fer de Bellinga. Celle-ci nécessitant aussi la construction d'une ligne ferroviaire. La question de l'évacuation des minerais du Congo est, depuis quelque temps, au centre des discussions entre les autorités de ce pays et les compagnies minières. Et il est tout à fait logique que le territoire et les installations du Gabon soient sollicités, tant la zone de production du minerai au Congo n'est pas très distante de la Sangha, le très septentrional département frontalier avec le Cameroun et notre pays.



Le terminal minéralier de Comilog.